

ODD 4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

MÉTADONNÉES

Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

4.1.2 Taux d'achèvement (enseignement primaire, enseignement secondaire inférieur, enseignement secondaire supérieur)

Définition

Pourcentage d'une cohorte d'enfants ou de jeunes âgés de 3 à 5 ans au-dessus de l'âge prévu pour la dernière année de chaque niveau d'enseignement qui ont terminé cette année.

L'âge *prévu pour la dernière année* de chaque niveau d'enseignement est l'âge auquel les élèves entreraient dans cette année s'ils avaient commencé l'école à l'âge officiel d'entrée au primaire, avaient étudié à temps plein et avaient progressé sans redoubler ni sauter une année.

Par exemple, si l'âge officiel d'entrée dans l'enseignement primaire est de 6 ans et si l'enseignement primaire comporte 6 années, l'âge prévu pour la dernière année de l'enseignement primaire est de 11 ans. Dans ce cas, les 14-16 ans ($11 + 3 = 14$ et $11 + 5 = 16$) seraient la tranche d'âge de référence pour le calcul du taux d'achèvement du primaire.

But

Le taux d'achèvement indique combien de personnes dans un groupe d'âge donné ont atteint le niveau d'éducation concerné. En choisissant une tranche d'âge légèrement plus âgée que l'âge théorique pour terminer chaque niveau d'enseignement, l'indicateur mesure combien d'enfants et d'adolescents entrent à l'école plus ou moins à temps et progressent dans le système éducatif sans retards excessifs.

Méthode de calcul

Le nombre de personnes du groupe d'âge concerné qui ont terminé la dernière année d'un niveau d'enseignement donné est exprimé en pourcentage de la population totale (dans l'échantillon de l'enquête) du même groupe d'âge. Comme pour les taux de fréquentation, les individus se voient attribuer un groupe d'âge d'achèvement en fonction de leur âge réel ou supposé au début de l'année scolaire.

$$CR_n = \frac{EAP_{n,AG(a+3t5)}}{PAG_{(a+3t5)}}$$

où :

CR_n = taux d'achèvement pour le niveau n d'enseignement

$EAP_{n,AG(a+3t5)}$ = population âgée de 3 à 5 ans au-dessus de l'âge officiel d'entrée a dans la dernière année du niveau n d'enseignement ayant terminé le niveau n

$PAG_{(a+3t5)}$ = population âgée de 3 à 5 ans au-dessus de l'âge officiel d'entrée a dans la dernière année du niveau n d'enseignement

Interprétation

Un taux d'achèvement égal ou proche de 100 % indique que la plupart ou la totalité des enfants et des adolescents ont achevé un niveau d'éducation avant d'avoir 3 à 5 ans de plus que l'âge officiel d'entrée dans la dernière année du niveau d'enseignement donné.

Un faible taux d'achèvement indique une entrée faible ou tardive dans un niveau d'enseignement donné, un décrochage scolaire élevé, un redoublement élevé, un achèvement tardif ou une combinaison de ces facteurs.

Pour identifier les causes des faibles taux d'achèvement, il est nécessaire d'examiner d'autres indicateurs, par exemple le taux de non-scolarisation, le taux brut d'admission en dernière année et le pourcentage d'enfants ayant dépassé l'âge limite.

Lorsqu'il est ventilé par sexe, lieu et autres caractéristiques, cet indicateur peut identifier les groupes de population exclus.

Type de source de données

Recensements de population, enquêtes auprès des ménages.

Désagrégation

Les données des enquêtes auprès des ménages sont généralement ventilées par sexe, lieu et quintile de richesse (statut socio-économique) du ménage. L'emplacement (urbain ou rural) est défini selon les normes nationales, qui peuvent différer selon les pays. Les quintiles de richesse des ménages sont généralement déterminés à l'aide d'un indice d'actifs, calculé à partir des actifs détenus par les

ménages individuels. L'indicateur peut également être désagrégé par âge ou groupe d'âge des étudiants, niveau d'éducation et autres dimensions spécifiées dans l'indicateur global 4.5.1 (indice de parité) selon la disponibilité.

Données requises

Population appartenant au groupe d'âge concerné, selon le niveau d'éducation ou le niveau d'études le plus élevé atteint ; des données sur la structure (âge d'entrée et durée) de chaque niveau d'enseignement. Idéalement, des données devraient également être disponibles sur la date de l'entretien et le mois de naissance pour calculer l'âge au début de l'année scolaire.

Les sources de données

Recensements de population et enquêtes auprès des ménages qui collectent des données sur le niveau d'éducation ou le niveau d'études le plus élevé atteint par les enfants et les jeunes d'un ménage, par le biais d'une auto-déclaration ou d'une déclaration du ménage. Dans le premier cas, chaque membre du ménage au-dessus d'un certain âge déclare son propre niveau d'éducation. Dans ce dernier cas, une personne, généralement le chef de ménage ou une autre personne de référence, indique le niveau d'études le plus élevé atteint par chaque membre du ménage. Des données administratives des ministères de l'Éducation sur la structure du système éducatif (âges d'entrée et durées) sont également nécessaires.

Les enquêtes peuvent servir de source de données si elles collectent des informations sur les groupes d'âge concernés. Outre les enquêtes nationales, les enquêtes internationales par sondage, telles que les enquêtes démographiques et de santé (EDS, <http://dhsprogram.com>) ou les enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS, <http://mics.unicef.org>), constituent une autre source. Ces enquêtes sont conçues pour répondre aux besoins de données internationaux communément convenus et visent à assurer la comparabilité transnationale, tout en fournissant également des données à des fins de politique nationale. Ces enquêtes sont mises en œuvre régulièrement dans des pays sélectionnés, en moyenne tous les 3 à 5 ans.

Les recensements de population peuvent également être une source de données sur les niveaux de scolarité, mais ils sont effectués moins fréquemment que les enquêtes auprès des ménages, souvent une fois par décennie seulement.

Les données sur les niveaux de scolarité recueillies au moyen d'enquêtes ou de recensements sont généralement mappées aux niveaux de la CITE après le dénombrement.

Assurance qualité

Des données précises sur la structure du système éducatif national et sur le niveau d'éducation atteint par année d'âge sont nécessaires pour calculer cet indicateur. L'ISU établit des normes, élabore des questionnaires et des protocoles de contrôle de qualité pour la communication des données par pays et gère la base de données mondiale sur la structure des systèmes éducatifs nationaux. La base de données mondiale sur les taux d'achèvement est gérée par l'ISU et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation.

Limites et commentaires

Les niveaux d'éducation et les notes déclarés dans les enquêtes auprès des ménages peuvent ne pas correspondre aux cartographies nationales de la CITE, ce qui a des implications en termes de comparabilité. L'achèvement du programme est généralement déterminé à l'aide de données sur la note la plus élevée obtenue et la durée officielle du niveau donné. En conséquence, les personnes qui terminent un programme correspondant à un niveau CITE donné et dont la durée est inférieure à la durée officielle de ce niveau CITE sont supposées ne pas l'avoir terminé. En outre, les changements dans la durée officielle des niveaux d'éducation au fil du temps peuvent empêcher une évaluation précise du statut d'achèvement des cohortes plus âgées.